Aix*Marseille université
Socialement engagée

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/01/18-16-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 18 janvier 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant qu'Aix-Marseille Université a signé le 6 mai 2014 le contrat de partenariat dénommé « Aix-Quartier des Facultés » pour la réhabilitation des locaux d'enseignement et de recherche du site aixois avec la société de Projet MELAUDIX ;

Considérant que tout au long des travaux, il a été rédigé et approuvé plusieurs avenants afin de mener à bien cette opération :

- Avenant 1 : régularisation de travaux complémentaires durant la construction sur le site d'Aix-en-Provence au travers de Fiches Techniques Modificatives (FTM) ;
- Avenant 2 : modification du contrat de partenariat dans le cadre de la cession d'une parcelle AMU au profit de la société LINKCITY ;

Considérant que cet avenant n°3 a notamment pour objectif de régulariser le traitement administratif des Fiches Techniques Modificatives mises en place en fin de chantier ;

DECIDE :

OBJET : Avenant n°3 au contrat de partenariat « Aix-Quartier des Facultés »

Le Conseil d'administration approuve l'avenant n°3 au contrat de partenariat « Aix-Quartier des Facultés » tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 30 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 31

Fait à Marseille le 18 janvier 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr

AVENANT n°3 AU CONTRAT DE PARTENARIAT AIX - QUARTIER DES FACULTES

CONCLU LE 6 MAI 2014

Ce document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6

ENTRE LES SOUSSIGNES :

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1) **Aix-Marseille Université**, prenant la forme d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sis 58 boulevard Charles Livon 13284 Marseille Cedex 07,

représenté par Monsieur Eric BERTON, Président dûment habilité aux fins des présentes au terme d'une délibération du Conseil d'Administration n°2020/01/06-1 en date du 6 janvier 2020.

Ci-après dénommé *« AMU »*,

d'une part,

et :

2) **MELAUDIX,** société au capital social de 37.000 euros, ayant son siège social au 163, quai du Docteur Dervaux, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 789 747 375.

représentée par Monsieur Loïc DORBEC, Président dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le *« Cocontractant »*,

d'autre part,

Ci-après dénommés individuellement une *« Partie »* ou ensemble *« les Parties »*.

EXPOSE PREALABLE

Il est rappelé qu'AMU et le Cocontractant ont conclu, le 6 mai 2014, un contrat de partenariat (le ***Contrat***) confiant, au sens de l'Ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat, au Cocontractant une mission globale ayant pour objet de concevoir, transformer, réhabiliter, construire, financer (en tout ou partie), assurer (en tout ou partie) la maintenance technique d'un Ensemble de Bâtiments et Espaces universitaires d'environ 45.500 m² de SHON situés sur le site du quartier des facultés à Aix-en-Provence.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, il est apparu nécessaire aux Parties d'apporter les modifications suivantes objet du présent Avenant à leur engagement contractuel initial :

- Présenter l'ensemble des Modifications apportées aux Bâtiments pendant la Phase de Réalisation (à la date de signature du présent avenant) qui ont été formalisées entre les Parties sous forme de Fiches Modificatives (FM), fixer les coûts d'investissements et les modalités de financement y afférents ;

Conformément aux dispositions de l'article 43 *« Cas de modification du contrat »* et de l'article 46 *« Avenant au Contrat »* du Contrat, les Parties se sont, en conséquence, rapprochées afin de formaliser les modifications susvisées par la voie d'un avenant au Contrat.

En outre, les présentes modifications au Contrat sont conformes aux dispositions du code de la commande publique relatives aux modifications des marchés, issues de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et au décret n°2016-360 du 25 mars 2016, notamment aux articles L2194-1 et R2194-8 à R2194-9 dudit code.

CECI AYANT ETE PREALABLEMENT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – DEFINITION ET INTERPRETATION

Les termes et définitions figurant dans le présent Avenant, y compris son exposé préalable, avec une première lettre Majuscule ont le sens qui leur est donné au Contrat.

En outre, la définition suivante est intégrée à l'article 1.1 *(« Définitions et termes employés »)* du Contrat

Avenant n°3 (ou Avenant) : désigne le présent avenant n°3 conclu ce jour entre les Parties et ses Annexes.

Fiches Modificatives : désigne l'ensemble des Fiches conclues entre les Parties et ayant pour objet de fixer la (ou les) Modification(s) apportée(s) au Programme et/ou aux Annexes Techniques. Il est précisé par les Parties, pour chaque Modification, les conséquences en résultant sur l'exécution du Contrat et, en particulier, le coût d'investissement correspondant (ii) son incidence sur le périmètre des prestations de Maintenance et les Termes composant la Rémunération du Cocontractant, (iii) ainsi que son impact sur les engagements du Cocontractant afférents au dimensionnement des locaux.

Article 2 – VALIDATION DES FICHES MODIFICATIVES

2.1 Modifications et Fiches Techniques Modificatives

Par application de l'article 43 (*« Cas de modification du Contrat de Partenariat »*) du Contrat, AMU a demandé et/ou approuvé des Modifications relatives aux Bâtiments et Espaces Universitaires.

Les Parties déclarent avoir formalisé leur accord quant aux Modifications à réaliser par le Cocontractant au sein des Fiches Modificatives (ci-après *« FM »*) figurant en annexe 2 au présent Avenant.

Par ailleurs, il est rappelé que les Modifications susmentionnées n'ont pas eu d'impact sur la Date Contractuelle de Mise à Disposition des Tranches 1, 2 et 3.

2.2 Coûts des Modifications

Le coût relatif aux Modifications (le *Coût des Modifications)* est indiqué au sein des Fiches Modificatives, étant précisé que les pièces justificatives y attestant de ces coûts sont jointes au sein de l'annexe 2 au présent Avenant.

Le Coût des Modifications est réputé couvrir l'intégralité des conséquences directes et indirectes découlant de la réalisation des Modifications en cause.

Le Coût des Modifications visées au titre des FM est, après réalisation d'un bilan des plus et moins-values financières, de 3.143 087,19 euros H.T, soit 3.771 704,63 euros TTC, décomposé comme indiqué ci-dessous :

Avenant 1 :	3 002 855,51 € HT	soit	3 603 426,61 € TTC
Avenant 2 :	80 950,00 € HT	soit	97 140,00 € TTC
Avenant 3 :	59 281,68 € HT	soit	71 138,02 € TTC

2.3 Financement des Modifications

Conformément à l'article 44.1 du Contrat, les Parties ont convenu de retenir des modalités de financement des Modifications actées par les Fiches Modificatives listées en annexe 1 au présent Avenant et repérées « D » en colonne « Provision pour modification (P) ou Versement Direct (D) », par facturation directe à AMU.

Conformément à l'article 44.1 alinéa 2 du Contrat, ces Modifications n'ont pas donné lieu à modification du Loyer financier ou imputation sur le compte de Provisions pour Modifications.

Conformément à l'article 44.2 du Contrat, les Parties ont convenu de retenir les modalités de financement des Modifications actées par les Fiches Modificatives listées en annexe 1 par le biais du Versement Direct (D).

Article 3 – FRAIS D'AVENANT

Conformément à l'article 46 *(« Avenant au Contrat »)* du Contrat, chacune des Parties conserve à sa charge ses frais de conseils, notamment juridique et financier, lesquels ne peuvent pas notamment être assimilables à des frais de gestion du Cocontractant.

Article 4 – RECOURS

Les Parties conviennent qu'en cas de recours contre le présent Avenant ou l'un de ses actes détachables, les Parties se rencontreront à bref délai afin d'examiner la portée et les conséquences éventuelles à en tirer. Les Parties conviennent de régulariser au plus vite par la signature d'un nouvel avenant ou d'un accord transactionnel ou de toute solution juridiquement satisfaisante pour les Parties.

Dans l'hypothèse où en raison du risque contentieux induit par ce recours, AMU déciderait de prononcer la résiliation de l'Avenant, la résiliation sera prononcée.

Article 5 – PUBLICITE

AMU s'engage à publier, dans les formes adéquates aux fins de faire courir les délais de recours, la délibération du conseil d'Administration autorisant son représentant légal à signer le présent Avenant.

Article 6 – INDEPENDANCE DES CLAUSES

Les Parties conviennent que si l'une des stipulations du présent Avenant est déclarée nulle ou non applicable, ou fait l'objet d'une requalification, par un tribunal, ladite stipulation sera réputée non écrite et les autres stipulations du présent Avenant continueront à produire tous leurs effets sous réserve qu'elles ne présentent pas un caractère indivisible de ladite stipulation eu égard à l'intention des Parties.

En cas de caractère divisible de la stipulation du présent Avenant déclarée nulle ou non applicable, les Parties négocieront de bonne foi pour convenir d'une clause mutuellement satisfaisante visant à remplacer ladite stipulation.

Article 7 – PORTEE DE L'AVENANT N°3

Le présent Avenant ou l'une quelconque de ses stipulations ne sauraient être interprété comme emportant novation de l'une quelconque des stipulations du Contrat.

Les stipulations du Contrat et de ses Annexes, non modifiées par l'Avenant n°1 demeurent inchangées et continuent de s'appliquer entre les Parties. Toutefois, en cas de contradiction éventuelle entre, d'une

A compter de la Date d'Entrée en Vigueur de l'Avenant n°1 ce dernier fait partie intégrante du Contrat, ce conformément à l'article 1.1 *(« Définitions et termes employés »)* du Contrat.

Les Parties acceptent, en conséquence, que toute référence au Contrat dans un autre acte ou contrat auquel l'une d'entre elles au moins est signataire ou partie (en ce compris notamment mais non limitativement l'Accord Direct et l'Acte d'Acceptation) soit interprétée comme une référence au Contrat tel que modifié par le présent Avenant.

Article 8 – ENTREE EN VIGUEUR

L'Avenant n°3 entre en vigueur à compter de sa notification à MELAUDIX, laquelle intervient le lendemain de sa signature.

Article 9 – ANNEXES

Liste des documents annexés au présent Avenant n°1 :

- Annexe 1 : Tableau récapitulatif du coût d'investissement des Fiches Modificatives qui concernant l'avenant N°3
- Annexe 2 : 11 FM de l'avenant n°3

Fait à Marseille,

Le

En quatre (4) exemplaires originaux

Pour Aix-Marseille Université :	Pour le Contractant :
Par : Monsieur Eric BERTON Président d'Aix-Marseille Université	Par : Monsieur Loïc DORBEC Président de MELAUDIX

Annexes à l'avenant n°3 au Contrat de Partenariat Aix - Quartier des facultés
Université d'Aix-Marseille

Annexe n°1 - tableau de décomposition des coûts des FM

N° de FTM	coût € HT travaux	coût SPV € HT	Total € HT	Total € TTC
407b	6 850,00	417,00	7 267,00	8 720,40
409b	7 784,00	474,00	8 258,00	9 909,60
416b	17 440,00	1 046,40	18 486,40	22 183,68
533a	-2 222,22	0,00	-2 222,22	-2 666,66
534b	4 914,21	167,00	5 081,21	6 097,45
536a	795,04	27,03	822,07	986,48
540a	-4 010,25	0,00	-4 010,25	-4 812,30
542b	328,19	11,16	339,35	407,22
543a	4 312,50	263,06	4 575,56	5 490,67
554b	1 574,75	96,06	1 670,81	2 004,97
558a	17 937,50	1 076,25	19 013,75	22 816,50
			59 281,68	71 138,02

Annexes à l'avenant n°3 au Contrat de Partenariat Aix - Quartier des facultés
Université d'Aix-Marseille

Annexe n°2 - 11 Fiches Modificatives

Aix*Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 4 0 7 B | Emise le : 13/02/2020

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
X	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

Modification banque d'accueil RdJ BU Droit

A4. Descriptif détaillé

Modification banque accueil RdJ BU Droit

A5. Impact sur les performances

Néant

A6. Pièces contractuelles impactées

1	T0.PROG01	5	
2	T0.PROG00	6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
13/12/2019	a	Première diffusion			
13/02/2020	b	Deuxième diffusion			

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique		

Délai de réalisation de 6 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	- €
Tranche 2	- €
Tranche 3	- €
Tranche spécifique	6 850,00 €
Frais de SPV	417,00 €
Total (€ HT val. mai 2014)	7 267,00 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	- €
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	- €
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	- €
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis n° 407B	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 13/02/2020
durée de validité : **14/03/2020**

Date de décision au plus tard : 15 jours après émission

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
LEFFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)		Sans objet
	Provision pour Modifications (article 44.2)		
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)		Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par : Christophe BIENVENU
le :

Aix-Marseille Université
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services

Jean-Philippe Poitier

Aix en Provence, le 06/02/2020

MELAUDIX
3/7 place de l'Europe CS 50570
78 140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CAMPUS AIX QUARTIER DES FACULTES

A l'attention de Madame MONTURET

DEVIS N° 407B

Modification de la banque d'accueil RdJ BU Droit

	Désignation des ouvrages	U	Q	PU	TOTAL HT
	Modification de la banque d'accueil RdJ BU Droit, suite à la réunion du 28 janvier 2020: découpe de la jupe stratifiée sur place, ajout d'un plateau côté accueil et stratification sur place, pose de cornières alu noir pour finition, pose de filins inox dans l'ouverture crée	E	1	6 850,00	6 850,00
	MONTANT TOTAL H.T.				6 850,00 €
	T.V.A. 20 %				1 370,00 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.				**8 220,00 €**

Valeur du devis : 05/02/2020
Validité du devis : 05/04/2020
Délais d'exécution : 6 semaines à partir de la réception de la FM validée

Aix*Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 4 0 9 b | Emise le : 14/12/2020

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
X	Autre

A3. Objet principal

Amélioration de l'acoustique de 1 salle de l'Atelier

A4. Descriptif détaillé

Amélioration de l'acoustique de 1 salle de l'Atelier selon devis joint

A5. Impact sur les performances

Néant

A6. Pièces contractuelles impactées

1	T0.PROG01	5	
2	T0.PROG00	6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
22/01/2020	a	Première diffusion			
14/12/2020	b	1 Salle équipée en test			

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique		

Délai de réalisation de 5 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	- €
Tranche 2	- €
Tranche 3	- €
Tranche spécifique	7 784,00 €
Frais de SPV	474,00 €
Total (€ HT val. mai 2014)	8 258,00 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	- €
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	- €
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	- €
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis n° 409B	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 14/12/2020
durée de validité : **13/01/2021**

Date de décision au plus tard : 15 jours après émission

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Velizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
EIFFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

Versement direct au Cocontractant (article 44.1)	Sans objet
Provision pour Modifications (article 44.2)	
Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

Validation pour régularisation ultérieure par avenant	
Rejet	

Etabli par : Christophe BIENVENU
le :

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Aix-Marseille Université

Eric Berton

Aix en Provence, le 14/12/2020

MELAUDIX
3/7 place de l'Europe CS 50570
78 140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CAMPUS AIX QUARTIER DES FACULTES

A l'attention de Madame MONTURET

DEVIS N° 409b

Amélioration acoustique 1 salles de L'ATELIER

	Désignation des ouvrages	U	Q	PU	TOTAL HT
	Fourniture et pose de panneaux acoustiques LUGN suspendus Hteur 1195 x Largeur 2390 mm	u	8	973,00	7 784,00
	MONTANT TOTAL H.T.				7 784,00 €
	T.V.A. 20 %				1 556,80 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.				**9 340,80 €**

Valeur du devis : 14/12/2020
Validité du devis : 13/01/2021
Délais d'exécution : 5 semaines à partir de la réception de la FM validée

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Velizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
EIFFAGE CONCESSIONS

UNIVERSITÉ AIX MARSEILLE
QUARTIER DES FACULTÉS

Aix Marseille Université
Monsieur. C. Bienvenu
Opération Campus
5, Boulevard Schuman
13100 Aix en Provence

Aix en Provence, le 3 Septembre 2020

Courrier remis en main propre le 14 décembre 2020
Référence : NM/20-021

Objet : Transmission FM 409b

Dossier suivi par Nathalie MONTURET – nathalie.monturet@eiffage.com (+33 6 14 89 68 98)

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la FM suivante :

- FM409b L'Atelier Amélioration de l'acoustique d'une salle

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Nathalie MONTURET
MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
R.C.S. Versailles
EIFFAGE CONCESSIONS
Directrice de Programmes

PJ : FM précitée

EIFFAGE
CONCESSIONS

T. +33 (0)1 34 65 89 89
www.eiffage.com

MELAUDIX
Siège social : 3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay France
SAS au capital de 193 000 €
789 747 375 RCS Versailles - TVA FR 65 789 747 375

Aix+Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 4 1 6 b | Emise le : 02/07/2021

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
X	Autre

A3. Objet principal

Amélioration de l'acoustique de 2 salles de l'Atelier

A4. Descriptif détaillé

Amélioration de l'acoustique de 2 salles de l'Atelier selon devis joint

A5. Impact sur les performances

Néant

A6. Pièces contractuelles impactées

1	T0.PROG01	5	
2	T0.PROG00	6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
08/04/2021	a	Première diffusion			
02/07/2021	b	Deuxième diffusion			

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique		

Délai de réalisation de 8 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	- €
Tranche 2	- €
Tranche 3	- €
Tranche spécifique	17 440,00 €
Frais de SPV	1 046,40 €
Total (€ HT val. mai 2014)	18 486,40 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	- €
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	- €
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	- €
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis n° 416b	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Didier POSTEL
le : 02/07/2021
durée de validité : 01/08/2021

Date de décision au plus tard : 15 jours après émission

MELAUDIX

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Velizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
EIFFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)		Sans objet
	Provision pour Modifications (article 44.2)		
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)		Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

X	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par : Christophe BIENVENU
le : 19/07/2021

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille
Visa
Eric Berton

Université d'Aix-Marseille
AMU

Aix en Provence, le 02/07/2021

Eiffage Construction Provence

MELAUDIX
3/7 place de l'Europe CS 50570
78 140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CAMPUS AIX QUARTIER DES FACULTES

A l'attention de Monsieur Didier POSTEL

DEVIS N° 416b

Amélioration acoustique 2 salles de L'ATELIER

	Désignation des ouvrages	U	Q	PU	TOTAL HT
	Fourniture et pose de panneaux acoustiques LUGN suspendus Hteur 1195 x Largeur 2390 mm	u	16	1 090,00	17 440,00
	MONTANT TOTAL H.T.				17 440,00 €
	T.V.A. 20 %				3 488,00 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.				**20 928,00 €**

Valeur du devis : 02/07/2021
Validité du devis : 3 mois
Délais d'exécution : 8 semaines à partir de la réception de la FM validée

Aix-Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 5 3 3 a | Emise le : 14/01/2020

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
X	Bâtiment ALLSH-Halle Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

ALLSH - Bureau D519: Transformation d'un local copieur en bureau destiné a accueillir 2 personnes suivant demande jointe de CAA du 11 juillet 2019.
Moins value sur la FM 627b relative à la trappe de visite non réalisée

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

Impact Energies & fluides: 840kwh/an

A6. Pièces contractuelles impactées

1	
2	
3	
4	

5	
6	
7	
8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif
14/01/2020	a	troisième diffusion

Date	Indice	Motif

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation: de 3 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	- 2 222,22 €
Tranche spécifique	
Frais de SPV	
Total (€ HT val. mai 2014)	- 2 222,22 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis Elifage Services
2	
3	

4	
5	
6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 14/01/2020
durée de validité : 14/02/2020

Date de décision au plus tard :

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Velizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
ELIFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)
	Provision pour Modifications (article 44.2)
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)

	Sans objet
	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par :
le :

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Eric Berton

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

EIFFAGE SERVICES

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
11/09/2019	7777	02	527 - B

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité : 30 jours

Madame

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

Climatisation bureau D519 LSH et modification amenée d'air neuf

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
	Fourniture climatisation :							
U	Cassette 600x600 ref : FXZQ15A	1	1 004,90 €	1 004,90 €	0%			840
U	Façade blanche ref : BYFQ60CW	1	170,37 €	170,37 €	0%			
U	Thermostat filaire ref : BRC1E53A	1	234,83 €	234,83 €	0%			
U	Refnet ref : KHRQ22M29T9	1	93,94 €	93,94 €	0%			
	Travaux climatisation :							
U	Arrêt du VRV R+5 B1/B2, Récupération de la charge complète en réfrigérant par transfert et stockage sur site Pose des nouvelles liaisons frigo depuis le groupe vers la nouvelle cassette Pose de la cassette 600x600 FXZQ15A Intégration de la cassette sur le bus DIII Net de la zone Intégration de la cassette sur la ligne d'alimentation électrique de la zone Intégration des écoulements condensat sur le réseau existant de la zone Pose et raccordement du thermostat en ambiance (raccordement sous goulotte) Mise sous presion d'azote du réseau modifié Tirage au vide de l'ensemble du réseau Réinjection de la charge transférée et complément suite au rajout de la cassette Mise en service Essais fonctionnement et enregistrement checker Intégration unité intérieure dans le programme de l'Itouch Manager	1	8 350,21 €	8 350,21 €	0%			
	Trappe de visite bureau D613 :							
U	Fourniture, pose et raccordement d'une trappe de visite blanche 600x600, permettant d'accéder à la colonne fluides VRV (trappe non coupe-feu)	1	2 222,22 €	2 222,22 €	0%	trappe non restée moins value à la FM527_B		
	Contact de feuillure pour les 2 fenêtres :							
U	Fourniture, pose et raccordement d'un contact de feuillure en saillie de la fenêtre, passage des câbles sous goulotte pour remonter au faux plafonds. Raccordement sur la cassette	2	460,46 €	920,92 €	0%			
	Travaux amenée d'air neuf règlementaire :							
U	Fourniture d'une entrée d'air ALDES EA30 RA9016	1	100,10 €	100,10 €	0%			

U	Fourniture et mise en place d'un MR 30 m3/h sur l'extraction spécifique de ce local	1	291,15 €	291,15 €	0%			
	DOE :							
U	Reprise du plan de l'étage du R+5 LSH avec les travaux réalisés	1	520,52 €	520,52 €	0%			
U	DOE (fiche tech, plan elec, régul, etc...)	1	520,52 €	520,52 €	0%			
	Electricité bureau D519 LSH							
U	Fourniture, pose, raccordement et test de 2 liaisons doubles RJ45 CAT6 avec leurs prises pour 2 postes de travail depuis le LT VDI de l'étage (70 mètres)	2	633,75 €	1 267,50 €	0%			
U	Fourniture, pose, raccordement de 4 prises RJ45 dans la baie du LT VDI de l'étage, Fourniture, pose, raccordement et test de 2 liaisons électriques pour 5 PC pour 2 postes de travail depuis le TD le plus proche	2	341,25 €	682,50 €	0%			
U	Fourniture, pose des goulottes nécessaire pour la descente des câbles	2	503,75 €	1 007,50 €	0%			
U	Fourniture, pose et raccordement des 3 disjoncteurs mono 16 ampères dans le TD le plus proche afin d'alimenter les 3 circuits prises	3	125,86 €	377,59 €	0%			
U	Fourniture, pose, raccordement et test de 1 liaison RJ45 CAT6 avec leurs prises pour 1 photocopieur depuis le LT VDI de l'étage (70 mètres)	1	633,75 €	633,75 €	0%			
U	Fourniture, pose, raccordement et test de 1 liaison électrique pour 1 PC pour 1 photocopieur depuis le TD le plus proche	1	455,00 €	455,00 €	0%			
U	Fourniture, pose des goulottes nécessaire pour la descente des câbles	1	560,63 €	560,63 €	0%			
	Nota : une coupure électrique du TD sera nécessaire afin d'intégrer les disjoncteurs							
		TOTAL H.T.		19 414,14 €		0,00 €	0,00 €	
		T.V.A. 20%		3 882,83 €		0,00 €	0,00 €	840
		TOTAL T.T.C.		23 296,97 €		0,00 €	0,00 €	

Aix*Marseille université	FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT		MELAUDIX
	N° 5 3 4 b	Emise le : 04/06/2020	

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
X	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

Cube -Local cafétéria Equipements suivant demande CAA du 13 janvier 2020

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

Aucun: compteur posé pour déduire les consommations

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif
04/06/2020	a	troisième diffusion

Date	Indice	Motif

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation: de 6 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	
Tranche spécifique	4 914,21 €
Frais de SPV	167,00 €
Total (€ HT val. mai 2014)	5 081,21 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1		4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 04/06/2020
durée de validité : 18/06/2020

Date de décision au plus tard :

MELAUDIX

MELAUDIX

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)	Sans objet
	Provision pour Modifications (article 44.2)	
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par :
le :

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Eric Berton

Université d'Aix-Marseille · AMU

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
06/03/2020	7777	02	534C

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité : 30 jours

Madame

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

Equipement local caféteria RDJ cube

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
	Equipement CFO du local caféteria RDJ du cube : - Alimentation par goulottes verticales et horizontale dans la pièce en courant fort pour 5 PC. - Mise en place de 2 pavés LED sur détecteur de présence - Création d'un tableau divisionnaire afin de protéger les 2 lignes électriques - Compteur d'énergie sur l'arrivée générale se trouvant dans le TD créé							
U	Fourniture, pose des goulottes verticales et horizontales avec accessoires permettant la descente des câbles et la pose des prises dans la pièce (8ml)	8	158,41 €	1 267,30 €	0%			
U	Fourniture, pose, raccordement et test de 1 liaison électrique U1000RO2V3G2.5 pour 5 PC depuis le TD créé dans la pièce	1	399,49 €	399,49 €	0%			
U	Fourniture, pose en suspension au plafond et raccordement d'un pavé LED 600x600 40W/4000K	2	195,09 €	390,18 €	0%			
U	Fourniture, pose en mural et raccordement d'un détecteur de présence	1	159,94 €	159,94 €	0%			
U	Fourniture, pose, raccordement et test de 1 liaison électrique U1000RO2V3G1,5 pour alimenter les 2 pavés depuis le TD créé dans la pièce piloté par le détecteur (câbles passés sous tube IRO)	1	578,56 €	578,56 €	0%			
U	Fourniture, pose et raccordement d'un coffret modulaire pragme 13 modules 2 rangées avec porte comprenant (y compris schéma électrique) : 1 interrrupteur général tetra 32A. 1 compteur d'énergie modulaire sur les prises, non relié à la GTC du bâtiment 1 disjoncteur mono 10A pour le départ éclairage. 1 disjoncteur mono 20A 30mA pour le départ prises.	1	2 118,75 €	2 118,75 €	0%			
		TOTAL H.T.		4 914,21 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		T.V.A. 20%		982,84 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL T.T.C.		5 897,06 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Aix-Marseille université	FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT	MELAUDIX
	N° 5 3 6 a — Emise le : 24/02/2020	

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
X	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

SUMMP: ajout de 2 PC 16A dans les toilettes

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif
24/02/2020	a	

Date	Indice	Motif

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation: de 3 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	
Tranche spécifique	795,04 €
Frais de SPV	27,03 €
Total (€ HT val. mai 2014)	822,07 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1		4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 24/02/2020
durée de validité : 14/03/2020

Date de décision au plus tard :

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
EIFFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)
	Provision pour Modifications (article 44.2)
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)

	Sans objet
	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par :
le :

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Eric Berton

Université d'Aix-Marseille · AMU

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
21/02/2020	7777	02	536

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité 30 jours

Madame

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

Bâtiment Cube - Ajout de 2 prises PC dans les toilettes SUMPPS

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
U	Modifications des plans et schémas	1	122,78 €	122,78 €	0%			
U	Ajout Prises CFO PC 2P+T	2	43,43 €	86,85 €	0%			
U	Liaison 3G2,5 U1000R2V Depuis TD	20	7,76 €	155,28 €	0%			
U	Ajout et câblage de 1 Disjoncteur 2x16A dans TD	1	193,36 €	193,36 €	0%			
U	Installation de goulotte ou passage réseaux en encastré	3	27,36 €	82,09 €	0%			
U	Dépose faux plafond et percements	1	154,68 €	154,68 €	0%			
		TOTAL H.T.		795,04 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		T.V.A. 20%		159,01 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL T.T.C.		954,05 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

EIFFAGE
SERVICES
Siège social : 11, Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
SAS au capital de 390 000 € - 612 035 774 RCS Versailles

MONTURET Nathalie [EIFFAGE CONCESSIONS]

De: AYANG Claude amandine <claude-amandine.AYANG@univ-amu.fr>
Envoyé: vendredi 10 janvier 2020 14:19
À: MONTURET Nathalie [EIFFAGE CONCESSIONS]
Cc: POUILLERIE Dominique [EIFFAGE]
Objet: Relance- Demande de chiffrages pour travaux modificatifs

Bonjour Nathalie,
Tous mes vœux les meilleurs pour cette année.

Je me permets de te relancer relativement à ces demandes de FM, pour lesquelles nous n'avons pas eu de retour :

- Equipement électrique du futur local cafétéria au RDJ du Cube

- RDC Cube: aménagement du local culture, installation électrique.

- Pose d'un ferme porte au RDC du bâtiment Cube.

- SUMMP: ajout de 2 PC 16A.

Te remerciant d'avance, et dans l'attente,

Cordialement.

Claude-Amandine Ayang
Contract Manager Contrat de Partenariat
Aix-Marseille Université - *DEPIL* - Ilot Bernard Du Bois
5-9 Boulevard Maurice Bourdet
13001 Marseille
Tél: 04.13.55.27.48
Site : http://www.univ-amu.fr - Email : claude-amandine.AYANG@univ-amu.fr

PPP Aix - Quartier des facultés

La Direction d'Exploitation
du Patrimoine Immobilier et de la Logistique
Le Responsable du Campus Aix

Robin SCHMITT
Reçu le 24/02/20

Monsieur Robin SCHMITT
Aix Marseille Université
DEPIL
5, Boulevard Schuman

13100 Aix en Provence

Aix en Provence, le 24 février 2020

Référence: NM/20-005

Objet : Transmission FM 536a

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la FM suivante:

- FM536a Cube SUMMP Ajout de 2 PC 16A dans les toilettes

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Nathalie MONTURET

Directrice de Programmes

PJ: FM précitée

EIFFAGE
CONCESSIONS

MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe - 78140 Vélizy Villacoublay France
T. +33 (0)1 34 65 89 89 - F. +33 (0)1 71 59 86 11
www.eiffage.com
Société Par Actions Simplifiée au capital de 193 000 €
RCS Versailles 789 747 375 - APE
SIRET 798 589 248 00011 - FR 64 798 589 248

Aix+Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 5 4 0 a | Emise le : 12/04/2021

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
X	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

BU de droit - Régularisation de paiement des travaux **[Prestations réalisées suivant FM 531 indice C et payées suivant la FM 531b]**

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

Néant

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
12/04/2021	a	Première diffusion			

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation: de 3 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	- 4 010,25 €
Tranche spécifique	
Frais de SPV	
Total (€ HT val. mai 2014)	- 4 010,25 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1		4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Nathalie MONTURET
le : 12/04/2021
durée de validité :

Date de décision au plus tard :

MELAUDIX
MELAUDIX
3-7 Place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
789 747 375 R.C.S. Versailles
~~EIFFAGE CONCESSIONS~~

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)
	Provision pour Modifications (article 44.2)
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)

	Sans objet
	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par :
le :

Aix-Marseille Université
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services

Université d'Aix-Marseille

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
08/06/2020	7777	02	540

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité 30 jours

Madame

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

Régularisation de la moins Value entre la FM 531 indice B et la FM 531 indice C

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
U	Ecart en moins-value entre FM 531 ind B (6 793,28 Euros HT) et ind C (2 783,03 Euros HT)	1	-4 010,25 €	-4 010,25 €				
		TOTAL H.T.		-4 010,25 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		T.V.A. 20%		-802,05 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL T.T.C.		-4 812,30 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

EIFFAGE
Siège social : 3-7, place de l'Europe
CS 50570
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
SAS au capital de 390 000 € 612 035 774 R.C.S. Versailles

Aix Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 5 4 2 B | Emise le : 25/11/2020

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
X	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

Remplacer le lavabo du bureau du médecin du SUMPPS par un lave main

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
25/11/2020	a				

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation de 4 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	
Tranche spécifique	328,19 €
Frais de SPV	11,16 €
Total (€ HT)	339,35 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	€
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	€

B5. Liste des annexes

1	Devis	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Valentin NUTINELLI
le : 25/11/2020
durée de validité : 60 jours

Date de décision au plus tard : 24/01/2021

MELAUDIX

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)
	Provision pour Modifications (article 44.2)
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)

	Sans objet
	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

X	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par :
le : 20/01/2021

Aix-Marseille Université

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Eric Berton

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
25/11/2020	7777	02	542

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité 30 jours

Monsieur

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

FM 542: remplacement d'un lavabo par un lave -mains Bureau docteur SIUMPPS bat CUBE

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
U	Lave main ODEONUP 50X22 BLC	1	78,74 €	78,74 €	0%			
U	Siphon lavabo plast sortie 40 Regl	1	5,93 €	5,93 €	0%			
U	fixation LAvabo 8X90 WD jeu-2	1	1,96 €	1,96 €	0%			
U	Bonde Lavabo CHR UP &dowm BUP 0451	1	46,56 €	46,56 €	0%			
U	Démontage lavabo existant, remontage et raccordement arrivée d'eau sur lave main, fixations, essais mise en eau	4	48,75 €	195,00 €	0%			
		TOTAL H.T.		328,19 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		T.V.A. 20%		65,64 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL T.T.C.		393,83 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Aix Marseille université	FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT	MELAUDIX
	N° 5 4 3 a — Emise le : 18/11/2020	

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
X	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

Fourniture et pose de films solaires

A4. Descriptif détaillé

CF ci-dessus

A5. Impact sur les performances

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
18/11/2020	a				

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation de 4 semaines à partir de la réception du la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	4 312,50 €
Tranche spécifique	
Frais de SPV	263,06 €
Total (€ HT)	4 575,56 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Valentin MUTINELLI
le : 18/11/2020
durée de validité : 60 jours

Date de décision au plus tard : 17/01/2021

MELAUDIX

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)		Sans objet
	Provision pour Modifications (article 44.2)		Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)		

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

X	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par
le 20/01/2021

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille
Eric Berton

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° Devis
04/11/2020	7777	02	2004

FM/DTM/DEVIS

DESTINATAIRE :
MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Date de validité 30 jours

Madame

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

Mise en place de films solaires

Unité	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	% GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an	Impact énergies & fluides Kwh/an
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace Expo RDJ BU dimension 1100/2400	1	500,00 €	500,00 €	0%			
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace Compactus RDJ BU dimension 450/1000	6	87,50 €	525,00 €	0%			
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace Salle de lecture RDC BU dimension 400/3060	1	250,00 €	250,00 €	0%			
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace salle de lecture RDC BU dimension 800/3060	1	450,00 €	450,00 €	0%			
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace salle de lecture RDC BU dimension 1350/900	1	312,50 €	312,50 €	0%			
U	fourniture et pose de film solaire y compris nettoyage méticuleux du vitrage: Espace salle de lecture RDC BU dimension 850/850	14	162,50 €	2 275,00 €	0%			
		TOTAL H.T.		4 312,50 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		T.V.A. 20%		862,50 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL T.T.C.		5 175,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Aix Marseille université	FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT			MELAUDIX
	N° 5 5 4 b	Emise le :	21/07/2021	

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
X	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

Mise en place du PC GTB dans le bureau de MR NOE batiment DEPIL

A4. Descriptif détaillé

Voir devis Eiffage Services

A5. Impact sur les performances

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
04/05/2021	a				
21/07/2021	b				

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique	0	Jours

Délai de réalisation : de 4 semaines à partir de la réception de la FM validée

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	
Tranche 2	
Tranche 3	1 574,75 €
Tranche spécifique	
Frais de SPV	96,06 €
Total (€ HT)	1 670,81 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	- €
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis ES du 21/07/2021	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Didier Postel
le : 21/07/2021
durée de validité : 60 jours

Date de décision au plus tard : 19/09/2021

MELAUDIX
MELAUDIX 3-7 Place de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay RCS Versailles EIFFAGE CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)		Sans objet
	Provision pour Modifications (article 44.2)		
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)		Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

X	Validation pour régularisation ultérieure par avenant	Aix-Marseille Université
	Rejet	Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Etabli par : Eric BERTON
le : 21/09/2021

Université d'Aix-Marseille

Eric Berton

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
21/07/2021	7777	2	7777-02-554

Indice
A

Date de validité : 30 jours

FM

DESTINATAIRE :

MELAUDIX
3-7 place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay

Monsieur ,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

FM 554 Mise en place du PC GTB dans le bureau de MR NOE batiment DEPIL

Réf	Désignation	Qté	UNITE	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux de renouvellement GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an
1	Raccordement réseau IP Cables IP	50	m lin.	18,83 €	941,25 €			
2	Noyaux et test	2	U	91,75 €	183,50 €			
3	Essais réseau + accès Webvue	1	U	450,00 €	450,00 €			
4	Paramétrage PC	1	U	0,00 €	0,00 €			
5	Formation aux fonctionnements Webvue et GTB	1	U	0,00 €	0,00 €			

TOTAL H.T.	1 574,75 €			
T.V.A. 20%	314,95 €			
TOTAL T.T.C.	1 889,70 €			

Visa ES :

EIFFAGE
Siège social : EIFFAGE SERVICES
11 place de l'Europe
CS 50570
78140 Vélizy-Villacoublay
SAS au capital de 390 000 € - 612 035 774 R.C.S. Versailles

Date : 21/07/2021

Visa Client :

Date : jamais

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
21/07/2021	7777	2	7777-02-554

Indice
A

Date de validité : 30 jours

FM
DESTINATAIRE :
MELAUDIX 3-7 place de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay

Monsieur ,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

FM 554 Mise en place du PC GTB dans le bureau de MR NOE batiment DEPIL

Ref	Désignation	Qté	UNITE	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux de renouvellement GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an
1	Raccordement réseau IP Cables IP	50	m lin.	18,83 €	941,25 €			
2	Noyaux et test	2	U	91,75 €	183,50 €			
3	Essais réseau + accès Webvue	1	U	450,00 €	450,00 €			
4	Paramétrage PC	1	U	0,00 €	0,00 €			
5	Formation aux fonctionnements Webvue et GTB	1	U	0,00 €	0,00 €			

TOTAL H.T.	1 574,75 €			
T.V.A. 20%	314,95 €			
TOTAL T.T.C.	1 889,70 €			

Visa ES :

EIFFAGE
Siège social : EIFFAGE SERVICES
11 place de l'Europe
CS 50570
78140 Vélizy-Villacoublay
SAS au capital de 390 000 € - 612 035 774 R.C.S. Versailles

Date : 21/07/2021

Visa Client :

Date : jamais

Aix*Marseille université

FICHE MODIFICATIVE AU CONTRAT

N° 5 5 8 a | Emise le : 13/07/2021

MELAUDIX

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

A1. Origine de la demande

	Modifications à la demande du Cocontractant (art. 43.1)
X	Modifications à l'initiative d'AMU (art. 43.2)
	Modifications résultant d'un Changement de Législation ou de Réglementation (art. 43.3)

A2. Bâtiments ou espaces impactés

	Généralité
	Espaces extérieurs
	Bibliothèque universitaire de Droit
	Restaurant Nord
	Bâtiment ALLSH-Halte Garderie-Silo à Livres
	Parking silo
X	Cube - Coeur de campus
	Autre

A3. Objet principal

FM558a - Remplacement des 3 portes bois RDJ BU par 3 portes Acier

A4. Descriptif détaillé

REMPLACEMENT PORTE BOIS PAR PORTE ACIER, selon devis joint

A5. Impact sur les performances

Néant

A6. Pièces contractuelles impactées

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

Suivi des indices de la fiche

Date	Indice	Motif	Date	Indice	Motif
13/07/2021	a	Première diffusion			

B. ETUDE DE LA MODIFICATION ET DEVIS

B1. Impact sur les délais de réalisation

Tranche 1	0	Jours
Tranche 2	0	Jours
Tranche 3	0	Jours
Tranche spécifique		

Délai de réalisation à convenir à partir de la réception de la FM validée compte tenu des difficultés de pénurie identifiées.

B2. Impact sur les surfaces utiles garanties (art.50.3)

Surfaces utiles garanties	m²
Surfaces utiles garanties -5%	m²
Nouvelle surface utile proposée	m²

B3. Impact sur l'investissement

Tranche 1	- €
Tranche 2	- €
Tranche 3	- €
Tranche spécifique	17 937,50 €
Frais de SPV	1 076,25 €
Total (€ HT val. Juil 21)	19 013,75 €

B4. Impact sur les loyers de maintenance

Gros Entretien / Renouvellement (GER) (R2)	- €
Exploitation, Maintenance et Services (R3)	- €
Frais de gestion de la SPV et assurances (R4)	- €
Total (€ HT/an, val. mai 2014)	- €

B5. Liste des annexes

1	Devis n° 558a	4	
2		5	
3		6	

B6. Validité du mémoire préalable

Etabli par : Didier POSTEL
le : 13/07/2021
durée de validité : 12.08.2021

Date de décision au plus tard : 15 jours après émission

MELAUDIX

MELAUDIX 3-7 Place de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay Tél 147 23 [illegible] R.C.S. Versailles [illegible] DIRECTEUR CONCESSIONS

C. REPONSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

C1. Financement de la modification

X	Versement direct au Cocontractant (article 44.1)
	Provision pour Modifications (article 44.2)
	Augmentation du Loyer Financier (annexe F3)

	Sans objet
	Intégration des impacts maintenance aux loyers L2,L3,L4

C2. Validation pour régularisation ultérieure par avenant / Rejet

X	Validation pour régularisation ultérieure par avenant
	Rejet

Etabli par : Christophe BIENVENU
le : 21/07/2021

Université d'Aix-Marseille AMU

Aix-Marseille Université
Le Président de l'Université d'Aix-Marseille
Visa

Eric Berton

EIFFAGE
CONCESSIONS

DATE	CODE AFFAIRE	CODE TRAVAUX	N° FM
12/07/2021	7777	2	7777-02-558

Indice
A

FM

DESTINATAIRE :

Date de validité : 30 jours

Monsieur ,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition concernant :

FM558 - Remplacement des 3 portes bois RDJ BU par 3 portes Acier

Ref	Désignation	Qté	UNITE	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux de renouvellement GER	Impact Loyer GER €HT/an	Impact Loyer Maintenance €HT/an
	REMPLACEMENT PORTE BOIS PAR PORTE ACIER **Dépose et enlèvement porte bois existante** **Fourniture et pose porte acier vitré comprenant profil Jansen RPT, vitrage 44.2/10/44.2, 2 bâtons maréchal inox toute hauteur, serrure à larder, crémone pompier, ferme-porte.** **Finition TH coloris au choix**							
1	Dimensions 1200 x 2500	2	U	5 250,00 €	10 500,00 €			
2	Dimensions 1700 x 2500	1	U	7 437,50 €	7 437,50 €			

TOTAL H.T.	17 937,50 €			
T.V.A. 20%	3 587,50 €			
TOTAL T.T.C.	21 525,00 €			

Visa ES :

Date :

Visa Client :

Date : jamais

N° avenant	N° FM	Objet	ETAT	SUIVI DU CIRCUIT DES FM								Dates prévisionnelles
				Etablie le	Remise à AMU le	Validée par AMU le	Rejetée par AMU le	Financement P=Provision D=paiement Direct	Porteur du Financement	N° BdC	Facture	Début maintenance
3	407b	Modification banque d'accueil RdJ BU de Droit	✓	13/12/2019	13/12/2019	x		D	OpCampus	4500398583	18/10/2021	
3	409b	Amélioration de l'acoustique de 1 salle de l'atelier	✓	14/12/2020	14/12/2020	x		D	OpCampus	4500398583	12/05/2021	
4	412b	Mise en place des séparateurs de la table filante de la mezzanine BU (mise en œuvre du matériel acheté par AMU)	✓	04/12/2020	04/12/2020	x		D	OpCampus	4500398583	12/05/2021	01/09/2021
3	533a	ALLSH - Bureau 519: Transformation d'un local copieur en bureau destiné à accueillir 2 personnes suivant demane jointe de CAA du 11 Juillet 2019 - Moins-value sur la FM 527B relative à la trappe de visite non réalisée	✓	14/01/2020		x		D	OpCampus	4500398583	02/07/2021	
3	534b	Cube - Local caféteria Equipements suivant demande CAA du 13 janvier 2020	✓	04/06/2020	04/06/2020	16/09/2020		D	OpCampus	4500520154	16/09/2020	
3	536a	Cube SUMMP Ajout de 2 PC 16A dans les toilettes	✓	24/02/2020	24/02/2020	x		D	DEPIL	4500556492	02/07/2021	
4	537a	RUN - Climatisation	✓	04/06/2020		x		D	OpCampus	4500398583	02/07/2021	01/09/2021
3	540a	Moins-value sur FM531c	✓	12/04/2021		x		D	OpCampus	4500398583	01/09/2021	
3	542b	Remplacer le lavabo du médecin du SUMPPS par un lave main	✓	25/11/2020	25/11/2020	20/01/2021		D	DEPIL	4500538689	12/05/2021	
3	543a	Fourniture et pose de films solaires	✓	18/11/2020	18/11/2020	20/01/2021		D	DEPIL	4500528683	22/06/2021	
4	544a	Mise en place d'un store à lamelles dans le bueau du bibliotécaire BU	✓	18/11/2020	18/11/2020	20/01/2021		D	DEPIL	4500528685	22/06/2021	01/09/2021
4	402e	Aménagement toiture du RUN	✓	05/07/2021	07/07/2021	19/07/2021		D	OpCampus	4500398583	01/03/2022	01/09/2021
4	403c	Stores californiens façade nord du Cube	✓	07/07/2021	07/07/2021	19/07/2021		D	OpCampus	4500398583	30/09/2021	01/09/2021
4	413e	Box bibliothèque de Droit	✓	07/07/2021	07/07/2021	19/07/2021		D	OpCampus	4500398583	31/12/2021	01/09/2021
3	416b	Amélioration acoustique de deux pièces de l'Atelier	✓	02/07/2021	07/07/2021	19/07/2021		D	OpCampus	4500398583	30/11/2021	
3	558a	Remplacement des 3 portes bois RDJ BU par 3 portes acier	✓	13/07/2021	13/07/2021	21/07/2021		D	DEPIL	4500556588	31/07/2022	
4	402e	Aménagement toiture du RUN	✓	05/07/2021	07/07/2021	19/07/2021		D	DEPIL	4500556455	01/03/2022	
3	554b	Mise en place du PC GTB dans le bureau de MR NOE bâtiment DEPIL	✓	21/07/2021	21/07/2021	X		D	DEPIL	4500556499	30/11/2021	
4	557b	Aménagement des 2 locauxRDJ Cube, variante de la FM 414c	✓	04/08/2021	04/08/2021	16/08/2021		D	OpCampus	4500398583	18/10/2021	01/09/2021
3	541c	Fourniture et pose de 40 appui-vélos plat y compris ger	✓	21/09/2021	21/09/2021	21/09/2021		D	DEPIL	4500515464	23/09/2021	

Annexe 2

Bilan des FTM avenant 3 :

1. FTM 407b : montant 8 220 € TTC
   Objet : modification banque rdc BU de Droit

2. FTM 409b : montant 9 340,80 € TTC
   Objet : Amélioration de l'acoustique dans une salle de l'atelier

3. FTM 416b : montant 20 928 € TTC
   Objet : Amélioration de l'acoustique dans deux salles de l'atelier

4. FTM 533a: montant 23 296,97 € TTC
   Objet : climatisation du bureau D519 LSH

5. FTM 534b : montant 5 897,06 € TTC
   Objet : équipement du local cafétéria au rdc du Cube

6. FTM 536a : montant 954,05 € TTC
   Objet : Ajout de 2 PC dans les toilettes du SUMPPS

7. FTM 540a : montant - 4 812,35 € TTC
   Objet : Avoir sur FTM 531b

8. ~~FTM 541c : montant 16 080,00 € TTC~~
   ~~Objet : Fourniture et pose de 40 supports de vélo~~

9. FTM 542b : montant 393,83 € TTC
   Objet : remplacement lavabo médecin par un lave-main

10. FTM 543a : montant 5 175 € TTC
    Objet : mise en place de films solaires dans la BU

11. FTM 554b : montant 1 889,70 € TTC
    Objet : Ajout d'une RJ 45 dans le bureau de monsieur Noé + formation

12. FTM 558a : montant 21 525 € TTC
    Objet : Remplacement de trois portes en bois par acier dans la BU